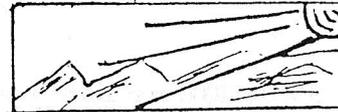
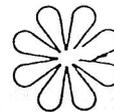




ASSOCIATION AMICALE *
*
☆ DES RESIDENTS *
*
☆ DE CHATEL *



BULLETIN D'INFORMATION

mois:

OCTOBRE 1988

★ Edito.

Un journal, périodiquement envoyé, doit toujours comporter un éditorial. C'est une pratique qui a son intérêt en ce sens que l'éditorialiste a tout loisir pour faire passer un ou plusieurs "messages", soit de portée générale, soit - et cela est le plus fréquent - sur un point particulier.

Vous recevez donc aujourd'hui le n° 1 de notre bulletin.

Il est aussi normal que vous en soyez destinataire :

- Vous avez adhéré à notre Association, et de plus
- Vous avez acquitté votre cotisation.

J'ai d'ailleurs demandé à notre Vice-Président, A. FLANDIN de rédiger un petit encart accusant réception de votre chèque.

Puisque ce n° 1 m'en donne l'occasion, il me paraît nécessaire de rappeler brièvement ce qui a conduit mes réflexions sur le "devenir" de CHATEL, que j'ai vu, depuis 20 ans, grandir bien vite !

J'ai eu l'agréable surprise de constater que bon nombre de mes amis partageaient mon point de vue.

- . Il semble qu'à CHATEL, le mot "urbanisme" soit un mot "barbare" quasiment inconnu !
- . Construire, c'est bien, mais faut-il encore que les infrastructures devant accompagner tout développement soient mises en oeuvre.
- . Ce développement immobilier démesuré a pour conséquence un afflux de véhicules qui trouvent de moins en moins de place de stationnement, qui polluent, qui circulent souvent dangereusement : pauvres piétons, vous n'avez pas de véritables trottoirs à CHATEL !, alors marchez donc sur la chaussée, peut-être les voitures s'arrêteront-elles pour vous laisser circuler !...

Une réflexion me vient à l'esprit : compte-tenu de la situation que nous connaissons, que devient la sécurité générale ? Je préfère ne pas penser à ce qu'elle sera dans un avenir proche.

Et ce ne sont pas les seules nuisances ...

Je ne veux pas vous rappeler les buts que nous poursuivons, vous les connaissez.

A présent que l'ASSOCIATION vive et grandisse.

L'adhésion c'est bien, l'action c'est mieux. Sachez que toutes les initiatives seront les bienvenues. Il faudrait que "ceux qui ont des idées" dans tous les domaines (ceux définis par les statuts et d'autres) nous en fassent part. Nous nous donnerons les moyens pour les réaliser.

A BIENTOT, J'ESPERE.

Henri BUDIN

INFORMATIONS BREVES

. REUNION DE DECEMBRE

Lors de notre réunion d'Août, nous avons envisagé de nous retrouver en fin d'année. La réunion est fixée au 28 décembre 1988 à 20 h 00 et se tiendra à la Salle Paroissiale.

. CHATEL LOISIRS

L'Office du Tourisme communique les "nouveau-tés" à Châtel pour la prochaine saison d'hiver.

Bowling, situé près du restaurant "Le Vieux Four", il sera ultramoderne (4 pistes type compétition). Vous trouverez aussi une salle de jeux électroniques et un snack-bar américain.

. Skate des neiges

Initiation en circuit fermé et, à la demande, souper en altitude avec accompagnateurs spécialisés.

. INTERESSANT

MM. BUDIN et FLANDIN ont rencontré récemment M. CREPY, maire de Châtel, qui veut bien nous recevoir dans les prochains jours et éventuellement assister à nos réunions en fonction de son emploi du temps.

. A CE PROPOS ...

Avez-vous envie de voir la municipalité éditer un bulletin municipal ? Distribué dans les boîtes à lettre, il nous informerait sur la vie de la commune.

. QUESTIONNAIRE

Vous trouverez au dos un questionnaire afin d'apprécier la composition des foyers des résidents.

STATISTIQUE sur le nombre de résidents de CHATEL connus à ce jour

Nous connaissons, à ce jour, les coordonnées de :

874 résidents de CHATEL,

répartis dans 28 copropriétés ou résidences.

Après une nécessaire mise à jour des listes, une répartition a été faite par Département, regroupés ensuite par Régions administratives (22 Régions). C'est ce regroupement par régions que nous vous présentons, ainsi que nos amis étrangers regroupés par pays.

. Région Parisienne	= 261	. Bretagne	= 25
. Nord	= 78	. Franche Comté	= 25
. Rhône Alpes	= 74	. Bourgogne	= 9
. Centre	= 68	. Provence/Côte d'Azur	= 8
. Alsace	= 68	. Poitou/Charentes	= 4
. Champagne	= 52	. Auvergne	= 3
. Lorraine	= 42	. Languedoc/Roussillon	= 3
. Basse et Haute Normandie	= 42	. Aquitaine	= 1
. Picardie	= 36	. Limousin	= 1
. Pays de Loire	= 27	. Midi-Pyrénées	= 1
		. Corse	= 0

SUISSE = 11 PAYS-BAS = 11 ANGLETERRE = 10 BELGIQUE = 4

R F A = 1 LUXEMBOURG = 1 REUNION = 1 NOUVELLE CALEDONIE = 1

WALLIS FUTUNA = 1 CAMEROUN = 1 CONGO = 1

Nous avons retiré de la statistique, 56 chatellans ; nous la compléterons, dès que possible, avec les résidents dont les immeubles ou résidences sont gérés par 3 autres cabinets de syndic.

QUESTIONNAIRE sur la composition du Foyer des Résidents adhérents à l'Association.

- . Etant bien entendu que les réponses à ce questionnaire sont facultatives, il nous est apparu intéressant de connaître la composition du "Foyer" des résidents, dans la mesure où nous aurons à négocier avec la municipalité et l'Office du Tourisme, des conditions particulières pour les Adultes et pour les Enfants ou adolescents, en matière de TARIFS ou FORFAITS aux remontées mécaniques, à la piscine, aux tennis, etc ...

- * Votre FOYER se compose de ... PERSONNES, dont ... adultes et de ... enfants (- de 12 ans) et de ... enfants (+ de 12 ans).

Vos réponses, si vous en êtes d'accord, seront envoyées à l'adresse figurant au bas de la 1ère page, ou remises à la B.P. 34 lors d'un prochain passage à CHATEL.

MERCI D'AVANCE

INFORMATIONS BREVES (suite)

. QUELS PROJETS POUR CHATEL ?

Dégagement du quartier du Boude :

La route prévue pour dégager le Boude traverserait, semble-t-il, Le Hameau des 4 Saisons, au grand dam^(*) des copropriétaires, pour rejoindre la route du Petit Châtel. Cela mérite que l'on s'en inquiète.

Construction de la remontée mécanique reliant le Petit Châtel à Barbossine.

La mise en route prévue pour Février 89, sera-t-elle maintenue ?

On peut en douter.

. DERNIERE HEURE

Après avoir sollicité un rendez-vous avec le Directeur de l'Office du Tourisme, M. BETEILLE nous recevra Vendredi 14 octobre 1988 à 18 heures. Nous pensons que l'échange de vues que nous aurons à cette occasion sera intéressant et positif. Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin.

R A P P E L S

Notre Association est née officiellement le 24 août 1988, date de parution au Journal Officiel sous le numéro 34.

C'est une Association Loi 1901 à but non lucratif.

Elle est sur MINITEL
(composez 36.15 code JOEL 5)

* * *

LA COTISATION que vous avez versée est encaissée au titre de l'année 1989.

* * *

LA REUNION du 28 décembre 1988 commencera à 20 heures très précises. SOYEZ A L'HEURE.

(*) Lire : "du grand dam"